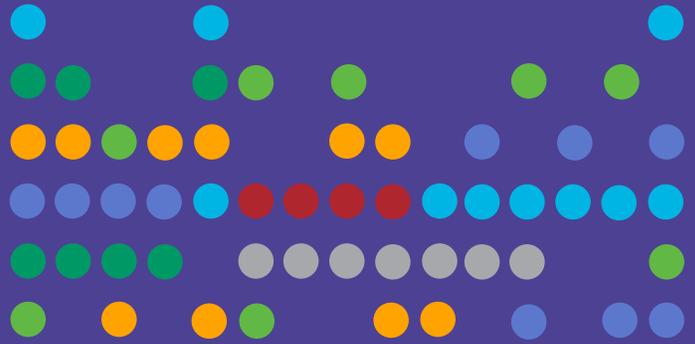


CODE DE DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION POUR LES PROFESSIONNELS DE L'INVESTISSEMENT



La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) sont des éléments cruciaux pour l'avenir de l'industrie de l'investissement et le succès des entreprises d'investissement. Pour favoriser l'engagement à la création de meilleurs résultats d'investissements et d'environnements de travail dans le secteur de l'investissement, le CFA Institute a développé un code de DEI volontaire, en commençant par les États-Unis et le Canada.

Construire un secteur de l'investissement plus inclusif

L'un des aspects essentiels de la mission du CFA Institute est de développer et d'administrer des codes, des lignes directrices sur les meilleures pratiques et des normes qui guident le secteur de l'investissement et contribuent à garantir que tous les professionnels de l'investissement placent les intérêts de leurs clients au premier plan.

Le code de DEI a été élaboré par un groupe de travail très divers composé de professionnels de l'investissement, de membres du CFA Institute, d'employés et de praticiens de la DEI. Le Code reconnaît qu'une diversité de perspectives conduira à de meilleurs résultats pour les investisseurs et qu'une industrie de l'investissement inclusive servira mieux notre société diverse. En effet, le CFA Institute est fermement convaincu qu'un organisme doté d'une culture, d'une sensibilisation et d'une éducation inclusives, ainsi que de relations de travail efficaces, est un meilleur lieu de travail.

Objectifs du code de DEI



Accessible à l'industrie au niveau auquel elle se trouve
Définir l'état actuel



Définir des principes clés à mettre en œuvre par les entreprises
Améliorer la situation à partir d'une base réaliste



Fournir un cadre d'élaboration de rapports basé sur des mesures
Produire des résultats significatifs

S'engager à améliorer la DEI dans votre entreprise

Le code de DEI aide les entreprises à démontrer clairement leur engagement à améliorer les programmes de DEI au sein de leur organisme et dans l'ensemble du secteur de l'investissement.

Le CFA Institute demande aux entreprises d'investissements de porter un regard critique sur leurs organismes et de s'engager à apporter des changements durables qui se traduiront par de meilleurs résultats d'investissements pour les clients, de meilleurs environnements de travail pour les employés, et généreront un cycle de changements positifs pour les générations futures. Le champ d'application du code de DEI se situe sur le lieu de travail, où les signataires ont une action directe et où ils exercent une influence en tant qu'investisseurs. En adoptant le code de DEI, les entreprises s'engagent à respecter les six principes et doivent également accélérer et amplifier l'impact de leur engagement en présentant les arguments économiques, commerciaux et moraux en faveur de la DEI.

**Montrez votre engagement à améliorer la DEI dans le secteur de l'investissement :
Devenez signataire du code DEI**

Principes du code de DEI

Les six principes fondamentaux du code de DEI permettront d'accroître les efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion d'une manière significative et mesurable.

Vivier de talents	Aquisition de talents	Promotion et rétention
Nous nous engageons à élargir le vivier de talents divers.	Nous nous engageons à concevoir, mettre en œuvre et maintenir des pratiques d'embauche et d'intégration inclusives et équitables.	Nous nous engageons à concevoir, mettre en œuvre et maintenir des pratiques de promotion et de rétention inclusives et équitables afin de réduire les obstacles au progrès.
Leadership	Influence	Mesure
Nous nous engageons à utiliser notre position et notre voix pour promouvoir la DEI et améliorer les résultats en termes de DEI dans le secteur de l'investissement. Nous nous tiendrons pour responsables des progrès de notre entreprise.	Nous nous engageons à utiliser notre rôle, notre position et notre voix pour promouvoir et accroître les résultats mesurables de la DEI dans le secteur de l'investissement.	Nous nous engageons à mesurer et à rapporter nos progrès en matière d'amélioration des résultats de la DEI au sein de notre entreprise. Nous fournirons des rapports réguliers sur les mesures de la DEI de notre entreprise à nos cadres supérieurs, notre conseil d'administration et le CFA Institute.

Mise en œuvre du code de DEI

Le code de DEI est conçu pour permettre un changement accéléré dans les organismes d'investissement de toute taille. Le guide de mise en œuvre du code de DEI propose des idées et des stratégies allant des plus simples aux plus complexes pour les signataires ayant une pratique mature de la DEI.

Un éventail de stratégies de mise en œuvre recommandées a été développé pour chaque principe afin que les signataires puissent choisir la combinaison appropriée pour leur institution. Le CFA Institute comprend que tous les organismes n'ont pas tous la même capacité ou ne partent pas du même point, mais on s'attend à ce que tous les signataires du Code de DEI s'engagent à apporter des changements réels, à avoir des conversations stimulantes et à faire l'investissement nécessaire en matière de ressources. Les entreprises doivent se concentrer sur les initiatives qui ont le plus d'impact sur leur propre situation.

Les signataires seront tenus responsables et les organismes devront satisfaire aux exigences fondamentales suivantes en matière de rapports dans un délai de deux ans :

- L'adoption d'une politique et une déclaration de DEI.
- L'établissement d'un processus d'appropriation par les dirigeants et de supervision de la gouvernance.
- Un plan de mise en œuvre pour intégrer la DEI au niveau des processus des ressources humaines et des politiques de l'organisme signataire.

Pour plus d'informations sur le code de DEI, consultez : www.cfainstitute.org/deicode

**Montrez votre engagement à améliorer la DEI dans le secteur de l'investissement :
Devenez signataire du code DEI**